Ecrit par Echo du Mardi le 18 avril 2025

Municipales 2026 à Avignon : un Peyre pour maire ?



Il veut remplacer Helle. Pour cela Joël Peyre, conseiller municipal délégué aux finances et à la commission d'appel d'offre, au garage municipal, rapporteur du budget de la Ville d'Avignon ambitionne de rassembler les forces de gauches républicaines lors des prochaines élections municipales de mars 2026. Face à lui, un autre candidat déclaré, le socialiste David Fournier, qui, lui aussi revendique l'union des gauches locales tout en s'appuyant sur le bilan de la maire actuelle. L'ancien médecin généraliste avignonnais estime avoir l'expérience et la dynamique pour lui.

Réuni parmi ses nombreux soutiens de la société civile, Joël Peyre, l'élu délégué aux finances de la ville d'Avignon, vient de se lancer pour ces municipales 2026 dans la cité des Papes. Devant la presse, c'est donc au Grand café Barretta que l'ancien médecin généraliste avignonnais a déroulé les grandes lignes de sa campagne intitulé 'Le printemps des Avignonnais'.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 18 avril 2025

« J'irai jusqu'au bout, car c'est parti pour aller jusqu'au bout » précise-t-il quant à un éventuel choix à faire entre les divers candidats de gauche pour un seul représentant aux municipales avignonnaises. La situation est en effet particulière : de la majorité actuelle de gauche qui gouverne la ville avignonnaise, deux candidats se sont déclarés pour succéder à la maire sortante Cécile Helle. Joël Peyre et David Fournier (élu récemment à la primaire du PS), sont donc en lice.
« Nous avons tous été un peu surpris par la décision de Cécile Helle de ne pas se représenter. Certains m'ont dit il faut que tu y ailles, parce que tu es l'un des seuls à pouvoir rassembler suffisamment les gens. C'est un peu fortuit, car il se trouvait qu'on n'avait plus de candidat » contextualise Joël Peyre.

Continuer l'action de la municipalité actuelle
Engagé auprès de la maire depuis le début du premier mandat en 2014, il « compte bien continuer son action, cette tâche qu'elle lui a confiée, au-delà de 2026 ». Celui qui annonce que « beaucoup d'élus sont derrière lui, dont la moitié de la majorité », veut « dépasser les logiques de clan pour entrer dans une logique de projet en construction, puis conduire l'union de tous ceux qui veulent travailler pour Avignon ».
Le candidat entend par là un englobement de toute la gauche et une partie de la droite, mais avec des limites. Pas d'échanges avec le RN et « si LFI a des exigences qui ne sont pas acceptables, ça n'ira pas plus loin » assure le candidat qui, entre les lignes, estime que les Insoumis ne sont pas clairement aujourd'hui dans l'arc de la gauche républicaine.
« On discutera avec ceux qui le veulent, mais ils devront adhérer à une liste et son projet, et non pas à Joël Peyre » clarifie l'adjoint délégué aux finances.

> « Il sait ce que la ville peut faire et aussi ce que la ville ne peut pas faire. »
>
> *Arnaud Petitboulanger*

Pour apporter de la valeur ajoutée à ce projet du collectif qu'il a dénommé 'Le printemps des Avignonnais', le candidat veut se démarquer par son expérience dans les finances communales. Un atout de taille pour ses soutiens, comme le souligne l'actuel conseiller délégué aux événements sportifs Arnaud Petitboulanger : « Joël Peyre est le trésorier de tous les sujets de la ville. Tous ces budgets-là, il les a financés. Il le fait en conscience parce qu'il sait ce que la ville peut faire et aussi ce que la ville ne peut pas faire ». De même que Pierre Maurel, président du PRG (Parti radical de gauche) en Vaucluse, constatant qu'il a « redressé les comptes de la ville sans augmenter la fiscalité ».

Le projet du Printemps des Avignonnais
Le projet du collectif incarné par Joël Peyre rassemble des acteurs associatifs, des acteurs culturels, des acteurs sportifs et des habitants pour le coordonner et le coécrire. Pour cela, six commissions sont formées par ses membres : 'la tranquillité, la sécurité et la mobilité', 'la propriété urbaine, le mobilier urbain, les travaux et les espaces verts', 'le développement économique', 'l'emploi et la solidarité', 'le sport, l'éducation et la santé' ainsi que 'la citoyenneté, les mairies annexes et les maisons communes'.

Revendiquer le bilan municipal actuel

Ecrit par Echo du Mardi le 18 avril 2025

Joël Peyre mesure la portée de ses idées. Il estime qu'il faut atteindre plusieurs ambitions. D'abord se montrer digne de l'action de la majorité actuelle pour pouvoir la prolonger et l'amplifier. Puis refaire le bilan du dernier mandat et le revendiquer avec une poursuite des efforts sur la transition écologique et la quotidienneté. Et enfin impulser une dynamique de co-construction autour de la transition sociale, avec plusieurs impératifs : la lutte contre la précarité sous toutes ses formes (énergétique, alimentaire, économique, sanitaire), la transformation écologique et la transformation citoyenne avec plus d'implication des avignonnais dans le budget participatif. « Il s'agit de faire vivre la ville, c'est un vaste programme qui n'est pas encore totalement défini, puisque les Avignonnais en seront les co-auteurs » assure la tête de liste.

> « Il ne faut pas qu'il y ait plusieurs candidats. »
>
> *Joël Peyre*

Relever les défis de la propreté et de la mobilitéLes groupes sont en cours de développement et l'objectif est d'organiser une réunion mensuelle pour œuvrer sur les commissions définies par le collectif.
« Il n'y a pas de domaine dans lequel on a vraiment péché, suggère Joël Peyre à propos du mandat actuel. Mais il y en a beaucoup dans lesquels il y a encore des choses à faire, par exemple, la propreté urbaine n'est pas parfaite, le soutien du quotidien des routes n'est pas idéal, les moyens et l'investissement pourraient être améliorés. »
Il s'attarde sur les enjeux comme la mobilité qui est « un problème important aussi dans les aménagements urbains, dans l'aménagement structuré de la ville, sur lequel on n'a pas eu la main » précise-t-il à propos de cette compétence qui relève notamment de l'agglomération du Grand Avignon.
« Moi je considère que le maire d'Avignon ne peut pas être président de la communauté d'agglomération, parce que cela demande trop d'efforts » affirme le candidat qui estime cependant que c'est un élu avignonnais qui doit être à la tête de l'intercommunalité, sans pour autant cumuler avec un poste de maire d'Avignon. « Cela demande un véritable temps plein », argumente-t-il.

Joël Peyre compte sur l'influence des partis politiques qui, « incontournables et indispensables, par leur pluralité grandissent un peu la démocratie ». Cependant, il évoque un « charisme écorné ».
« Vu la capacité des partis à rassembler en ce moment, il faut aussi qu'ils fassent preuve d'humilité devant les citoyens qui s'élèvent. Il faut donc s'unir avec eux, se retrouver avec eux ». C'est pourquoi il compte sur une gauche unie autour d'une même figure pour une meilleure cohérence de proposition politique auprès de la population avignonnaise. « Il ne faut pas qu'il y ait plusieurs candidats » exhorte Joël Peyre.

> « La force tranquille. »
>
> *Thierry Vallejos*

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 18 avril 2025

« Je pense qu'il donne l'image d'une personne solide, stable, la force tranquille » annonce Thierry Vallejos, conseiller municipal délégué à l'implication citoyenne et à la démocratie implicative. Une idée reprise par un soutien de la salle qui ajoute que « cela rassure, donne confiance ». De son côté, le conseiller délégué aux musées, bibliothèques et culture provençale Bernard Autheman, considère que Joël Peyre est « un homme capable de réunir les Avignonnais, de réunir l'équipe municipale, de l'élargir. Un homme en qui les Avignonnais vont pouvoir se reconnaître autour d'un soutien, d'un projet solidaire et avoir confiance ». Quant à Philippe Pascal de la GDS (Gauche démocratique et sociale), ancien 'insoumis' et candidat malheureux de l'Union de la gauche aux législatives de 2024, en tant qu'inspecteur à l'Urssaf il a pu apprécier « son intégrité et sa compétence ». Philippe Pascal, ayant reçu un grand soutien aux législatives de la part de la majorité municipale, a décidé de suivre Joël Peyre qui n'est pas de son parti « mais qui a les mêmes sensibilités sociales, économiques, humaines, dont il est le garant ».

> « C'est la dynamique impulsée par le candidat qui fera la différence. »
>
> *Joël Peyre*

Face à la question des deux candidatures issues de la majorité municipale sortante, la tête de liste du projet 'Le printemps des Avignonnais' a une approche pragmatique : « c'est la dynamique qui va départager le candidat, une dynamique qu'il pourra impulser autour de lui et qui fera la différence ». Cécile Helle, maire d'Avignon, ne disait pas autre chose dans nos colonnes tout récemment estimant « qu'il faudra une personne et une équipe capables de porter un projet ».
Ajoutant que son concurrent David Fournier « a toute sa place dans une majorité municipale, il est le premier des socialistes, mais il n'est pas à la tête d'une liste. Ce n'est pas la même chose, à partir de là, il faut discuter » insiste-t-il face aux interrogations répétées des journalistes sur cette forme de désunion de fin de mandat.
« Je pense également qu'une liste devrait être incarnée par une tête de liste. Celle-ci fait beaucoup dans la qualité de la liste qu'elle présente. David et moi ne sommes pas identiques. Cela ne sera pas la même liste et cela ne sera pas le même mode d'action. »
La décision finale, sur le choix de la tête de liste parmi David Fournier et Joël Peyre devrait donc être prise à l'automne, « au mieux dans l'été », car « si on joue à qui perd-gagne, on va perdre » assure, Joël Peyre.

Amy Rouméjon Cros & L.G.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !